Continue

Vous avez fait un achat dans un magasin ou en ligne et vous rencontrez des problèmes : article jamais livré, service après-vente injoignable, marchandises endommagées, contrefaçons etc.Vous pouvez en témoigner sur ce forum. Rapporter ce messageRépondre en citant par YMA24 » 27 Décembre 2020, 15:42 BonjourComment prouver ma bonne foi et convaincre Amazon que leur colis déposé dans le hub locker était ouvert et vide au moment de sa récupération? Aussitôt contacté le SAV m'a demandé de prendre des photos, j'ai aussi déposé plainte pour vol via PV. Ma requête ferait l objet d'une investigation mais selon premier retour info de leur part, tout est ok pour le transporteur avec un colis pesé avant expédition, donc tout serait normal. J'aurais aimé surtout connaître le poids à l'arrivée, comment ne pas se rendre compte qu'un colis a été ouvert et vide (s'agissait d'un téléphone) au moment de sa dépose ?J'attends une réponse plus détaillée de la part Amazon prochainement mais est ce qu'un membre de ce forum aurait déjà rencontré ce cas atypique ?Merci YMA24 Message(s) : 2Inscription : 27 Décembre 2020, 14:47 Rapporter ce messageRépondre en citant par YMA24 » 28 Décembre 2020, 19:11 YMA24 a écrit :BonjourComment prouver ma bonne foi et convaincre Amazon que leur colis déposé dans le hub locker était ouvert et vide au moment de sa récupération? Aussitôt contacté le SAV m'a demandé de prendre des photos, j'ai aussi déposé plainte pour vol via PV. Ma requête ferait l objet d'une investigation mais selon premier retour info de leur part, tout est ok pour le transporteur avec un colis pesé avant expédition, donc tout serait normal. J'aurais aimé surtout connaître le poids à l'arrivée, comment ne pas se rendre compte qu'un colis a été ouvert et vide (s'agissait d'un téléphone) au moment de sa dépose ?J'attends une réponse plus détaillée de la part Amazon prochainement mais est ce qu'un membre de ce forum aurait déjà rencontré ce cas atypique ?Merci☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆Entre temps, Amazon a pris en compte ma requête avec les justificatifs (photos, PV). Le remboursement est en cours, je les en remercie car un peu complexe comme cas. Nouvelle commande effectuée mais cette fois via un Collect point relais "humain". YMA24 Message(s) : 2Inscription : 27 Décembre 2020, 14:47 Retour vers Grandes surfaces - Vente en ligne - Vente sur foires et salons Qui est en ligne ? Utilisateur(s) parcourant ce forum : mdaoonmooda840 et 83 invité(s) Vous avez fait un achat dans un magasin ou en ligne et vous rencontrez des problèmes : article jamais livré, service après-vente injoignable, marchandises endommagées, contrefaçons etc.Vous pouvez en témoigner sur ce forum. Rapporter ce messageRépondre en citant par O-panache » 22 Janvier 2019, 16:31 Réputation totalement usurpée : Amazon aux frontières de l'**** !1) Service client qui parle très mal français2) Service client qui raccroche au nez lorsqu'ils sont sans réponse.3) Service client qui s'engage à fournir une réponse sous 3j mais ne revient jamais (5 cas différents) ! 4) Impossible de parler à un responsable.5) Service Client qui n'hésite pas à faire patienter +25 minutes au téléphone !6) Méconnaissance des Conditions générales de vente (erreur systématique sur les délais de remboursement annoncés).7) Remboursement effectif après 29j ouvrés et non pas 7j comme annoncé ! 8) Conditions générales qui promettent une "augmentation de plein droit" en cas de retard, mais lorsque vous appelez le service client il dément cette réalité !Préférez la concurrence, ou même un magasin physique : moins d'embrouille et de malhonnêteté !N'hésitez à déposer une main courante et faire appel à une protection juridique (de votre entreprise, banque). Il faut faire cesser ces abus et cette impunité ! C'est dans ce sens que j'ai agis. Après une vingtaine d'appels, croyez-moi je ne vais pas lâcher l'affaire comme cela.ps : je précise que le vendeur est bien Amazon.fr O-panache Message(s) : 5Inscription : 24 Octobre 2018, 03:01 Rapporter ce messageRépondre en citant par O-panache » 22 Janvier 2019, 16:32 Le passage incriminé : ... =201909000Nous pouvons différer le remboursement jusqu'à ce que nous ayons reçu le(s) produit(s) ou jusqu'à ce que vous ayez fourni une preuve d'expédition du (des) produit(s), la date retenue étant celle du premier de ces faits. Si le remboursement intervient après la date limite mentionnée ci-dessus, le montant qui vous est dû sera augmenté de plein droit. O-panache Message(s) : 5Inscription : 24 Octobre 2018, 03:01 Rapporter ce messageRépondre en citant par Bvnsrjj » 18 Avril 2019, 16:04 Client Amazon depuis 2007 et même "prime" depuis plusieurs années (moyennant abonnement bien sûr), je suis de plus en plus mécontent de la qualité de service Amazon. Les délais de livraison dits "en soirée" sont de moins en moins respectés alors que j'habite en plein centre de ParisDernièrement j'ai eu une mésaventure. J'ai commandé un smartphone "S10 plus" de 1009 euros, livré comme prévu, mais changeant d'avis, je ne l'ai même pas ouvert et l'ai retourné dès le lendemain dans un colis parfaitement sécurisé avec du gros adhésif tout autour d'un bon gros carton d'expédition. J'ai utilisé l'étiquette de retour "Colissimo" imprimée à partir du site Amazon, déposé le tout dans un bureau de poste. Le tracking "Colissimo" confirme une prise en charge le 5 mars et une livraison au destinataire (Amazon Orléans selon l'étiquette) le 8 mars. Ne voyant pas venir le remboursement, j'entame un parcours du combattant avec le service clientèle Amazon. Mails, appels, re-mails, re-appels ...au moins une dizaines de contacts en 6 semaines. Plusieurs fois j'envoie à Amazon copie pdf du tracking. Chaque contact téléphonique m'oblige à tout réexpliquer car ce n'est jamais la même personne. Je dois donc re-préciser les éléments qu'elle découvre par ailleurs sur son ordinateur. Il y a bien la trace de toutes mes tentatives de contact, dont la moité sont restées infructueuses. J'ai droit à diverses explications incompréhensibles, différentes à chaque fois, diverses promesses de rappels (non tenues), de déblocages du dossier et de remboursement. Toujours rien ! Le 15 avril je me fais rappeler et je crois à la résolution du problème. Une interlocutrice (encore une nouvelle) me dit que tout est bon et que je vais être vite payé. Je ne vois rien venir donc le 17 avril je me fais à nouveau rappeler et là scoop incroyable : on me dit que "selon le dépôt Amazon, le colis est arrivé vide" !!!!!. Et évidemment pas question de mettre en cause Amazon ! Il ne peut pas être fautif ! Je n'en crois pas mes oreilles et exige un mail de confirmation que je reçois. JAMAIS au cours de ces semaines d'échanges chaotiques ce prétexte n'avait été donné. Je ne sais pas où est passé le contenu du colis mais je doute que "Colissimo" ait ouvert le paquet pour le vider et distribuer une boite vide, forcément à moitié détruite vu les couches d'adhésif qui le scellaient ! Mais ne peux rien vérifier et dois croire Amazon sur parole. En tout cas je n'ai plus aucun recours et j'ai perdu 1009 euros. Tout au long de ces semaines le service clientèle m'est apparu complètement nul. Suivi informatique certes, mais interlocuteurs dépassés. Et je n'ai plus confiance. Quand tout va bien c'est OK. Quand un grain de sable apparaît, ça devient galère. Rien que le système de rappel : nullissime. Les changements interlocuteurs à qui on doit tout réexpliquer (souvent apparemment des stagiaires ?) : nullissime. Les mails qui se perdent dans un puits sans fond et restent sans réponses : pas digne d'un service clientèle qui se dit attentif à la satisfaction des clients ! Bvnsrjj Message(s) : 1Inscription : 18 Avril 2019, 14:59 Rapporter ce messageRépondre en citant par berlingo38 » 29 Avril 2019, 16:48 j'ai commandé un smartphone d'une valeur de 155€ et qui aurai dû m'être livré le 2 février 2019 et que je n'ai à ce jour jamais reçu, pourtant amazon dit qu'il est chez le livreur et que c'est à moi de faire les démarches pour récupérer mon bien et me donne l'adresse mail du transporteur qui bien entendu ne répond jamais ainsi qu'amazon malgré la vingtaine de messages que je leur ai envoyé, je demandai simplement à être remboursé,(j'ai commandé des centaines d'objets sur ce cite et c'est la première fois et la dernière fois que ça m'arrive) ce n'ai pas à moi de me débrouiller avec ce transporteur *** (s'il à bien été envoyé par amazon!?) depuis je fait mes achats chez Wish, c'est un peu long mais les livraisons arrivent!!! S'il y a des personnes qui veulent se lier contre amazon qu'elles me le fassent savoir, je me joindrais volontiers à elles.L'union fait la force!!!Le 29 04 2019 h.dom@gmx.fr berlingo38 Message(s) : 1Inscription : 29 Avril 2019, 16:08 Rapporter ce messageRépondre en citant par gemeauxfitness » 01 Mai 2019, 08:59 J'ai effectué un achat sur AMAZONE, et depuis je suis débitée tous les mois de la somme de 12.33 € "Adhérente à AMAZONE PRIME". Abonnement auquel je n'ai pas souscrit . J'ai réussi à les joindre par téléphone, ils m'ont confirmé que c'était une erreur et que si je voulais être rembourser il fallait que je téléphone aux Etats Unis, car eux en France ils ne pouvaient rien faire !! Je ne parle pas anglais, et de plus qui va payer la communication qui risque de durer.En attendant cela fait 4 mois que je suis débitée de cette somme.C'est de l'****, j'ai commandé sur le site français et j'estime que ce sont eux qui doivent régulariser la situation.Ils ne veulent rien savoir. gemeauxfitness Message(s) : 1Inscription : 01 Mai 2019, 08:47 Rapporter ce messageRépondre en citant par YoanB » 03 Mai 2019, 17:43 Bonjour, moi aussi j'ai eu une mauvaise expérience avec amazon.Les personnes en charge du service client, numéro malté, parlent difficilement le français.Et donnent des informations contradictoires.J'ai acheté un article avec plusieurs accessoires à part.Amazon a confirmé la commande.Je suis prélevé.J'ai une notification comme quoi le colis a été expédié.Ensuite 10 jours plus tard une qui m'explique que le colis a du retard.Puis une semaine plus tard que le colis est peut être perdu!En contactant le service client, la dame m'informe que le colis n'a jamais été envoyé...Au bout de tout ce temps...Entre temps j'ai reçu les accessoires.Ayant déjà les accessoires, je refuse explicitement avec la conseillère au téléphone un remboursement pour une solution de remplacement, des références compatibles sont disponibles à l'achat sur le site.Il ne se passe rien, et j'attends, encore.Au bout d'une semaine de plus je dépose une pré-plainte en ligne pour ***.J'en informe Amazon qui contrairement à ce que j'avais demandé, me rembourse.Je me retrouve avec les 2 accessoires seuls et un service client qui ne suit pas mes demandes.Au bout de multiples contacts mails, on m'appelle et m'informe que le remplacement aurait été possible mais que maintenant que le remboursement est acté, je l'ai dans le... et les accessoires à me coltiner à renvoyer...Je galère à demander un geste co pour tout ce désagrément et temps perdu, j'obtiens au forceps 10€... Pour un article de 480€.Et tout ça pour finalement, en cherchant bien, ne pas avoir besoin de cette immense faveur, car maintenant j'ai trouvé moins cher, ailleurs...Amazon c'est bien, mais pas automatiquement. Cherchez bien, vous serez peut être surpris.Et priez pour ne pas avoir de soucis avec eux, j'ai déjà des litiges commerciaux avec d'autre sites marchands (Cdiscount, rueducommerce), j'ai jamais autant luter qu'avec amazon... YoanB Message(s) : 1Inscription : 03 Mai 2019, 17:22 Rapporter ce messageRépondre en citant par s200 » 12 Mai 2019, 13:32 bonjour,nouvelle victime d'amazon je vient grossir les rangs mon histoire(de fous) je commande divers article le 1er mai livraison garantie pour le 4 mai avec obligation de présence car besoin d'une signature lors de la réception (2 smartphone + accessoire) le 4 mai vers 12h30 je reçois un mail m'indiquant que ma commande me serais livres le 13 mai, super bloquer tous le matin pour rien, j'appel amazon et la un sketch, mensonges sur la raison du non envois de ma commande et mauvaise fois consternante de la part de mon interlocuteur incompétent qui finis par me passer son soi disant responsable, pas plus d'info sinon que le service compétent prendra contact par mail avec moi (j'attend tjrs le mail) le 12 mai je vais sur mon compte voir l'avancement de ma commande et la surprise mon compte et bloque je les contacte ils débloque mon compte et la surprise plus de commande ont me répond que ma commande a été annulée le 12 mai car considéré comme commande frauduleuse (commande je le répète passe le 1er mai) donc imbroglio totale aucune réponse valable ,a cette heure je ne sais pas si une partie de ma commande a été expédiée ou pas (reçus un mail Chronopost pour une partie de la commande a 1er vue) j'attend d'être contacter par le service amazon dédie mais je n'y croit pas. pour conclure j'aimerais connaitre mes recourt contre cette societe a laquelle d'ailleurs des mon litige réglé je supprime mon compte espérant vite en finir avec eux merci d'avance de vos infos sur mon cas s200 Message(s) : 1Inscription : 12 Mai 2019, 13:15 Rapporter ce messageRépondre en citant par Marco73 » 19 Juillet 2019, 12:39 Bonjour, 15jours après une 1ère commande frauduleuse de cartes de jeux (remboursée), modifications du mot de passe...nouvelle commande hier pour des cartes cadeaux jamais commandées !! appel au service client: on vous rappelle demain.... email: pas de réponse... on va régler ça et Adieu Amazon, bien sur le remplacement de ma CB va être pour ma pomme Marco73 Message(s) : 1Inscription : 19 Juillet 2019, 12:29 Rapporter ce messageRépondre en citant par hd072007 » 22 Juillet 2019, 14:06 Je suis client Prime depuis quelques années. Lorsque tout va bien, pas de souci, la livraison est correct. Malheureusement, au premier problème, tout part en vrille. Le service client a des réponses mécaniques et souvent inutiles, voir désagréable. Ils ne prennent pas en compte l'aspect respect du client, nous sommes sur une vrai société qui ne prend pas les clients au sérieux. Le livreur n'avait pas le passe boite à lettres et les problèmes ont commencés. Je me demande quel est l'intérêt d'être Prime, si au premier problème, c'est impossible de se faire livrer. Je vais très probablement arrêter mes achats sur ce site, je préfère les marchants qui nous regardent comme des clients et non comme des numéros. hd072007 Message(s) : 1Inscription : 22 Juillet 2019, 14:04 Rapporter ce messageRépondre en citant par paularnaud » 21 Août 2019, 20:55 J'ai renvoyé un produit via La Poste depuis 1 mois. COmme je ne recevais rien, j'ai contacté amazon plusieurs fois. Depuis, amazon me propose de me rembourser si je retourne mon produit. Oui Oui, vous avez bien lu... Il va de soit que j'utilise leur formulaire pré rempli pour faciliter le traitement de ma demande. Et deveniez quoi : ils m'appellent depuis les UK pour me proposer un nouveau code pour retourner le produit... que je n'ai plus puisque je l'ai retourné !Ah oui, et quand ils m'appellent, ils me demandent de répondre au mail qui va m'être envoyé en disant qu'ils sont performants... comment on dit LOL en anglais ?!!!! MDR ?!Franchement, en cas de problème, vous pouvez évitez de demander assistance ! Vous gagnerez en efficacité !!!! Du coup, pire que cDiscount, je nomme Amazon!! paularnaud Message(s) : 1Inscription : 21 Août 2019, 20:52 Retour vers Grandes surfaces - Vente en ligne - Vente sur foires et salons Qui est en ligne ? Utilisateur(s) parcourant ce forum : mdaoonmooda840 et 83 invité(s) Film- und Serienfans aufgepasst! Vom 25. März bis zum 1. April 2025 finden bei Amazon wieder die beliebten Frühlingsangebote statt. In diesem Zeitraum gibt es zahlreiche reduzierte Filme und Serien auf 4K UHD, Blu-ray und DVD – darunter auch exklusive Sondereditionen wie Steelbooks, Mediabooks und Box-Sets. Einige Highlights der Aktion: Blockbuster und Klassiker auf 4K UHD und Blu-ray zu stark reduzierten Preisen Serienboxen beliebter TV- und Streaming-Hits Exklusive Sammlereditionen mit besonderen Extras Mediabooks und Steelbooks für Liebhaber hochwertiger Verpackungen Die komplette Auswahl an Angeboten findet ihr auf Amazon in der Kategorie „Sonderangebote“. Es lohnt sich, schnell zuzugreifen, denn einige der begehrten Editionen sind erfahrungsgemäß rasch ausverkauft! Also, Filmabend planen, Popcorn bereitstellen und eure Sammlung mit neuen Highlights erweitern! Jetzt zuschlagen und sparen! Bestellen bei Amazon: Frühlingsangebote TV, Film und Serien Anzeige: Wir sind stolze Partner von Amazon, MediaMarkt, JPC und verschiedenen anderen Shops. Durch qualifizierte Verkäufe verdienen wir eine Provision, ohne dass für euch zusätzliche Kosten entstehen. Eure Unterstützung bedeutet uns viel – herzlichen Dank! Hinweis: Links, die mit „*“ markiert sind, sind Partnerlinks. Bitte beachtet, dass sich Preise ändern können, Versandkosten nicht in den angezeigten Preisen enthalten sind und bei Bestellungen außerhalb der EU Zollgebühren anfallen können. Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr. Vous avez fait un achat dans un magasin ou en ligne et vous rencontrez des problèmes : article jamais livré, service après-vente injoignable, marchandises endommagées, contrefaçons etc.Vous pouvez en témoigner sur ce forum. Rapporter ce messageRépondre en citant par Consommateur81 » 04 Juillet 2022, 16:43 Bonjour à tous,Je tente de l'aide, des info sur ce forum, mais aussi apporter ma contribution face à ma mésaventure.Je suis en débit différé sur mon compte bancaire, courant juin je découvre une débit provenant d'Amazon vu le libellé: " AMZN MKTP FR********* " montant de 135,99€. Seulement, je n'ai rien commandé depuis plus de 3 mois sur ce site.Je vérifie mon compte Amazon, l'historique confirme l'absence de Cde .J'alerte Amazon par téléphone à plusieurs reprises en expliquant qu'il y a un débit sur mon compte bancaire qui ne m'est pas imputable.Mon interlocutrice me confirme que en effet pas d'achat sur mon compte Amazon depuis plus de trois mois. Mon ticket d'appel est transféré au service en charge de ce débit particulièrement louche !A force d'insister auprès d'un des opérateur téléphonique, ceci afin de comprendre ce qui a bien pu se passer, j' apprend qu'un compte a été créé en utilisant les informations de ma carte bancaire, mais que le n° de téléphone est différend...?Que mon compte Amazon n'a pas été piraté, là ça me rassure car utilisant un mots de passe impossible à se rappeler ou à cracker, car créé par un générateur de mots de passe aléatoire en 279 bits, 32 caractères.Ayant un antivirus robuste sur mon PC etc... etc.. Pour finir, la réponse par mail d'Amazon est de "botter" vers ma banque en m'invitant à demander le remboursement de cette transaction. Mais pourtant Amazon à bien identifier qu'il y a eu quelque chose d'anormal...?Bref, la seule erreur que j'ai pu commettre serait d'avoir enregistrer pour plus de facilité le moyen de paiement sur mon compte Amazon. - Actuellement j'ai révoqué ma carte bancaire, j'aurais certainement les frais liés. - J'ai fait une demande auprès de ma banque, mais j'ai des doutes sur la suite. - Comment les informations de ma carte bancaire ont ils pu être utilisées, sur Amazon alors que mon compte n'a pas été piraté...?- Comment Amazon peut il se défausser sur ce type de situation..?Si vous avez une aide à me proposer, été dans la même situation, ça m'intéresse fortement ! :) Consommateur81 Message(s) : 0Inscription : 04 Juillet 2022, 15:58Localisation : Tarn Rapporter ce messageRépondre en citant par Consommateur81 » 15 Juillet 2022, 14:37 Bonjour à tous,Même si ce post n'a pas fait l'objet d'échange ou d'info je vous apporte un complément d'information:N'ayant eu aucun retour d'Amazon qui aurait du reconnaitre clairement sa responsabilité et me rembourser pour un achat que je n'ai pas fait, j'ai clôturé mon compte.Face à ce type de situation, il faut fermé votre compte pour éviter tout pb ultérieur du même type.Il n'assume par leur responsabilité à fiabiliser les transactions, Il faut que l'argent rentre c'est tout !Avis à tous, sur ce qui peut vous arriver Consommateur81 Message(s) : 0Inscription : 04 Juillet 2022, 15:58Localisation : Tarn Rapporter ce messageRépondre en citant par Jgodard » 15 Juillet 2022, 15:52 Bonjour,Donc de toute évidence une fuite de données. Pas forcément pour origine Amazone...Les temps sont durs pour nos transactions bancaires, le must reste des virements (importants) non demandés et sur des comptes offshores. Les banques semblent avoir beaucoup de difficultés à s'en préserver (les clients des banques devrais je écrire).La pour le coup, une somme plutôt moyenne et ça s'est arrêté de suite.Bonne fin de journée et merci, si pareille aventure devait m'arriver j'aurais la même réaction de fermer mon compte, sauf que moi c'est quasiment tous les jours que je cde...A la campagne, plus rien en boutique à moins de 10 kms, pas tellement de choix, achat en ligne. Jgodard Message(s) : 1626Inscription : 23 Juin 2020, 12:24Localisation : Île de France Rapporter ce messageRépondre en citant par Consommateur81 » 19 Juillet 2022, 10:08 Bonjour Jgodard,Je partage votre avis.Moi même résidant à la campagne, je me force à faire travailler le commerce local en mutualisant mes déplacements personnels.Mais les commerces locaux ont de grosses difficultés d'approvisionnement avec des prix souvent plus élevés (mais pas systématiquement) Dorénavant quand je n'ai pas d'autre choix qu'acheter sur Internet je me passe d'Amazon, car finalement, beaucoup de commerçants sur Amazon ont aussi un site de vente en ligne, au moins pour l'Europe. A grande échelle ce ce réflexe permettrai peut être de limiter la puissance de frappe de ce monstre.Pour revenir à ma mésaventure, j'ai clôturé mon compte Amazon. Tout porte à croire que ma carte bancaire à été utilisé pour un achat sur Amazon sans quelle ait été piraté (et là j'ai pas tout compris), qu'Amazon a les moyens de le vérifier sans l'avoir fait.Donc exit Amazon on peu faire vraiment faire sans , exit les mauvaises habitudes qui affaiblissent voire détruisent notre économie !Bien à vous Consommateur81 Message(s) : 0Inscription : 04 Juillet 2022, 15:58Localisation : Tarn Retour vers Grandes surfaces - Vente en ligne - Vente sur foires et salons Qui est en ligne ? Utilisateur(s) parcourant ce forum : mdaoonmooda840 et 83 invité(s) Vous avez fait un achat dans un magasin ou en ligne et vous rencontrez des problèmes : article jamais livré, service après-vente injoignable, marchandises endommagées, contrefaçons etc.Vous pouvez en témoigner sur ce forum. Rapporter ce messageRépondre en citant par Invité » 23 Juillet 2018, 12:30 Bonjour à tous,Je viens vers vous afin d'être conseillé.Voici l'historique:Le 4 juillet je commande le dernier One Plus 6 sur Amazon avec Amazon Prime et je devrais être livré le 5 juillet contre signature. Je suis hyper content:)Le 5 juillet je vois sur le site Amazon qu'à 16h05 il est livré à un voisin contre signature (nom précisé mais avec une faute d'orthographe).Entre parenthèse, je n'ai spécifié aucun voisin potentiel pour réception de ce colis,Je vais directement chez ce voisin à 16h15 le jour même et me dit qu'il n'a rien reçu.Et la commence la mauvaise aventure.J'appelle Amazon dès 16h30, ils vont faire leur enquête etc, etc.Le 7 juillet, j'ai un appel du responsable livreur en lui disant que personne ne m'avait remis le colis et qu'il allais voir avec son livreur.Le 9 juillet Amazon me répond qu'après leur enquête le colis était bien livré (ils n'ont jamais prouvé que je l'avais bien reçu entre les mains) et que l'affaire était clos.Et que si je voulais me faire rembourser je devais porter plainte contre vol (en précisant les infos qu'il souhaitait).Ce que je fais... Le 11 juillet la plainte pour vol contre X est déposée. Je renvoie cela à Amazon...La réponse "le tampon du commissariat n'est pas assez visible, remboursement refusé!".Je retourne le 12 juillet pour bien faire tamponner le récépissé comme exigé.La réponse "le dossier est incomplet, remboursement refusé!" Sauf qu'il est bien complet...Bref, la je saisi ma plume et envoi le 12 juillet une mise en demeure pour non respect du contrat de livraison (En A/R) en leur laissant 8 jours pour trouver une solution à l'amiable.Nous sommes le 23 juillet je n'ai aucune réponse de la part d'Amazon.Que me conseillez de faire pour la suite?Dois-je saisir le tribunal d'instance? Si oui, comment dois-je opérer?Ou conseillez-vous de me rapprocher d'une asso de consommateur pour faire la démarche (payante...)?Merci d'avance pour vos réponses. Invité Rapporter ce messageRépondre en citant par Invité » 24 Juillet 2018, 15:53 Bonjour,j'ai exactement le même problèmele livreur est Chronopost et ne semble pas très netvous pouvez me contacter si vous le souhaitez.Merci Invité Rapporter ce messageRépondre en citant par Duncan101 » 24 Juillet 2018, 17:34 Hello,Il faut prendre en compte le délai d'expédition puis ensuite la période de 8 jours. Quand ont-ils reçu le courrier d'après l'accusé de réception que vous avez reçu?Quand bien même vous leur donner 8 jours, au vu du nombre de demandes/clients ils ne pourront certainement pas vous répondre dans la foulée.Le service client Amazon est de qualité. Patientez Duncan101 Message(s) : 16Inscription : 22 Février 2017, 00:52 Rapporter ce messageRépondre en citant par Invité » 26 Juillet 2018, 09:51 Ils ont reçu le courrier le lundi 16 juillet.Je ne remets pas en cause "le service client Amazon" cependant je doute vu leurs réponses téléphonique ou par mail.Moi qui achète 50 articles par an chez eux c'est la première qu'un évènement comme celui qui se produit et Amazon ne fait aucun effort dans ce cas précis alors que je suis la victime.Je vais patienter encore une semaine sous votre conseil. Mais je trouve cela fou que c'est à moi de faire toute ces démarches alors que je suis le client qui n'a pas reçu le service demandé ! :'(Invité Rapporter ce messageRépondre en citant par Invité » 26 Juillet 2018, 20:40 çà dépend de la valeur du bien disparupour des montants de 500 Amazon sacrifiera son "client"Amazon Prime ou pasPour Amazon c'est terminéil sanctionne le client alors qu'ils savent que des livreurs ne deposent jamais les colis dans la boite aux lettresil suffit de tapez CHRONOPOST ALFORTVILLE dans googlec'est une honte mais il faut savoir que si ça vous arriveAmazon defendra Chronopost pour ne pas assumer ses erreursFace à un deni d Amazon il ne nous reste plu que le tribunalDuncan101 a écrit :Hello,Il faut prendre en compte le délai d'expédition puis ensuite la période de 8 jours. Quand ont-ils reçu le courrier d'après l'accusé de réception que vous avez reçu?Quand bien même vous leur donner 8 jours, au vu du nombre de demandes/clients ils ne pourront certainement pas vous répondre dans la foulée.Le service client Amazon est de qualité. Patientez Invité Rapporter ce messageRépondre en citant par Invité » 12 Décembre 2018, 18:14 Bonjour, le 23/11/2018, j'ai acheté un pantalon sur Amazon. Le vendeur indiquait que la livraison aurait lieu entre le 2 et 6/12/2018. Le 6, je n'ai toujours rien revu et le il est indiqué sur l'historique de ma livraison que le colis a été livré le 29/11/2018. J'essaie de contacter le vendeur qui ne prends pas la peine de répondre. J'emmet une demande de remboursement auprès d' Amazon qui Mlle répondque ma réclamation n'est pas éligible. Invité Rapporter ce messageRépondre en citant par ycandy2 » 26 Octobre 2019, 14:54 Le tribunal de proximité est là pour ça et c'est gratuit.Il faut commencer par envoyer une mise en demeure avec date butoir précisant que l'affaire ira devant le tribunal de proximité.Faute de réponse, passé cette date il faut aller au tribunal de sa commune et remplir le dossier avec toutes les preuves.Nous recevons ensuite par la poste une convocation.Pour ma part, le lendemain de la reception de cette convocation j'ai été remboursé ycandy2 Message(s) : 2Inscription : 13 Février 2016, 14:57 Rapporter ce messageRépondre en citant par miki93 » 19 Janvier 2021, 18:33 Bonjour les amis j'ai eu un problème avec une livraison d'Amazon j'ai acheté un iPhone 12 à 909 € il y a plus de 1 mois j'ai reçu le colis vide devant le livreur car j'ai ouvert le colis devant lui en lui donnant le code pour le colis depuis un mois je n'ai eu aucune réponse de leur part avec mes lettres recommandée + j'ai envoyé plus 200 mails que des réponses copier coller de leur part j'ai porté plainte au commissariat il mon dit comme quoi le rapport et en attente il me font tourné en bourrique Ils me disent qu'ils vont traiter mon dossier sous trois à six jours et quand je leur demande Si il y a eu des nouvelles il recommence avec ton mail copier coller avec plein d'excuses que doit-je faire ???? miki93 Message(s) : 4Inscription : 19 Janvier 2021, 18:26 Retour vers Grandes surfaces - Vente en ligne - Vente sur foires et salons Qui est en ligne ? Utilisateur(s) parcourant ce forum : mdaoonmooda840 et 83 invité(s) Vous avez fait un achat dans un magasin ou en ligne et vous rencontrez des problèmes : article jamais livré, service après-vente injoignable, marchandises endommagées, contrefaçons etc.Vous pouvez en témoigner sur ce forum. Rapporter ce messageRépondre en citant par Invité » 24 Février 2018, 15:06 Bonjour,Il ne s'agit pas ici d'une malhonnêteté dont j'ai été victime, mais d'un abus que je n'admets pasEn voulant acheter sur Amazon un jouet Playmobil pour un anniversaire, (Playmobil – 6657 – Hopital pédiatrique aménagé EUR 59,06 + EUR 3,99 livraison) nous nous apercevons qu'il est impossible de le commander sans souscrire un abonnement Amazon Prime qui coûte environ six euros par mois pour des services dont nous n'avons aucun besoin : (Livraison gratuite en 1 jour ouvré sur des millions d'articlesAccès prioritaire aux Ventes Flash éligiblesStockage gratuit et illimité de vos photos dans le Cloud Drive AmazonEmpruntez un eBook Kindle par mois gratuitement parmi une sélection de plus de 1 million d'eBooks)Il est impossible de commander cet articles à Amazon sans souscrire à ces prétendus avantages, même en payant plus cher. Bien sûr, on vous dit que vous pourrez annuler quand vous voudrez, mais on compte bien que vous aurez autre chose à faire, et que vous verserez in aeternum votre taxe mensuelle de six euros (précisément 3,99 en mars et 5,99 ensuite. Bizarre d'ailleurs qu'il y ait quatre euros de livraison alors qu'Amazon Prime est supposé offrir la livraison gratuite).Jusqu'à présent j'étais fidèle à Amazon pour la seule raison qu'ils avaient déjà mes coordonnées bancaires et que je ne voulais pas multiplier les risque de piratage en les donnant à d'autres marchands, mais cette pratique m'indigne. Qu'en pensez-vous ?N'allez pas me faire le compte des avantages : je commande assez tôt pour n'avoir pas besoin de livraison immédiate, je passe mon temps à bloquer les offres de cloud qui me paraissent autant d'attrape-nigauds, je refuse de lire des ebooks avec DRM par principe, et je me moque des ventes flash, car je n'aime pas acheter sans réfléchir... Invité Rapporter ce messageRépondre en citant par Invité » 19 Juillet 2018, 22:05 bonjour,je suis dans le même casje n'est rien demandé et sur mon relevé de compte carte je vient d'être prélevé de 49 eurosimpossible de joindre amazone ou de me désinscrireC''EST UNE ****je suis client amazone impossible de joindre quelqu'un les numéros d'appel sont fermé ou érronnéscomment cela c'est passé pour vous ??merci de votre réponse Invité Rapporter ce messageRépondre en citant par Invité » 15 Septembre 2018, 12:09 Bonjour,En réponse à popope, je souhaite vous apporter une précision qui vous sera peut-être utile si aucune solution ne vous a été apportée depuis juillet (ou qui sera utile à d'autres).Je viens moi aussi d'être victime de cette "vente forcée" d'"Amazon Prime". C'est en constatant un débit de 49 € et en fouillant sur mon compte Amazon que je me suis aperçue que j'avais soi-disant souscrit à ce service (ce qui n'est évidemment pas le cas et je n'ai jamais reçu aucun mail me confirmant cette souscription).Vous pouvez en fait tout simplement vous désinscrire de ce service depuis votre compte Amazon.Je viens de le faire et de recevoir un message m'informant que j'étais en effet désinscrite et que comme je n'avais pas bénéficié des avantages, Amazon allait me rembourser les 49 €.La moindre des choses puisque je n'ai jamais rien demandé !Je pense qu'il faut alerter sur ce type de comportement, beaucoup de gens doivent y laisser des plumes. Invité Rapporter ce messageRépondre en citant par hborin » 18 Janvier 2019, 07:45 Bonjour, je vois que beaucoup se font mal traiter par ce vendeur dont on est difficile à se séparer :j'ai voulu commander un article sur leur site, on m'a proposé une réduction de 5 euros, mais pour cela, il fallait que je recharge mon compte amazon de 60 minimum, ce que j'ai fait, et ce qui s'assimile à une commande de chèque-cadeau.Ensuite, lors de ma commande m'a été précisé que je ne pouvais pas bénéficier de cette réduction réservée à la vente de produits exclusivement distribués par amazon.J'ai donc appelé, mécontent de cette situation :- impossible de me faire bénéficier des 5 euros de réduction sur l'article que je souhaitais acheter- impossible de me faire rembourser les 60 euros qui du coup ne vont me servir à rien (je commande très peu)- impossible d'annuler cette commande de chèque cadeau dans le délai normale de rétractation de 14 jours, mon interlocuteur me précisant que ce n'est pas une commande classique ...- impossible d'annuler cette commande pour vente abusive ou encore vente forcée : dans ce dernier cas, je pense qu'il s'agit bien de vente forcée dissimulée puisque je suis désormais contraint et forcé de dépenser mes 60 euros chez amazon.Mis à part déjà ce qu'on entend sur ce marchand, compte prime dont j'ai été victime aussi, facilité avec laquelle ce vendeur américain sait imposer sa loi alors qu'il ne paie que peu d'impôts en France, il y a beaucoup à dire même si on peut féliciter sa rapidité dans les transactions et livraisons.Merci de bien vouloir m'apporter votre aide afin d'annuler cet achat et me faire rembourser, BoB hborin Message(s) : 6Inscription : 29 Mars 2016, 07:25 Rapporter ce messageRépondre en citant par Invité » 24 Février 2019, 12:51 Malgré toutes les réclamations et l'historique que je vois ici, Amazon continue impunément. Idem pour moi :- inscription sauvage le 24/12/19- prélèvement silencieux (aucun mail, aucun consentement)- annulation sur le site et mail de remboursement...Pour ma part, je ne suis même pas passé par l'obligation de souscrire au moment d'une commande !Selon moi, ce n'est plus de la vente forcée, [Message modéré] puisque je suis débité sans même être informé.Le fait qu'ils remboursent si on se manifeste n'y change rien.Je me demande vraiment pourquoi les autorités ne bougent pas ... Invité Rapporter ce messageRépondre en citant par ludber » 23 Avril 2019, 06:04 Hier, je passe commande, et avant de finaliser la commande, une page "publicitaire" de prime s'ouvre....je n'ai d'autre choix que de cliquer, puisque 2 choix s'offrent a moi.... et les choses ne sont pas claires, dans les 2 choix proposés.... je me dis que c'est une offre gratuite, et j'en sortirai.....aucun tarif n'est apparu ! Surprise, avant d'avoir validé ma commande, j'étais déjà membre prime, et débité de 5,99 euros..... pour une livraison gratuite !je me suis désinscrit immédiatement.... et surprise encore, après 4 pages pour se désinscrire, je serai remboursé de 3 euros !!!courriel envoyé a Amazon, bien sur.... après 10 minutes a chercher le lien contact, bien caché sur leur site ! ..... je verrai le résultat dans quelques jours..... ludber Message(s) : 1Inscription : 23 Avril 2019, 05:50 Rapporter ce messageRépondre en citant par Johnn95 » 04 Juin 2020, 08:19 BonjourJe viens à mon tour d'être victime de cet abus (abus de pouvoir, vente forcée, malversation ??? à qualifier par un expert du domaine).En effet, le 1er juin 2020, mon compte bancaire a été prélevé de 49 €uros via une carte bancaire utilisée sur le site AMAZON la dernière fois en novembre 2019.Après vérification des commandes de ces deux dernières années, aucune commande de ce service n'a été effectuée.J'ai donc utiliser la fonction de rappel et j'ai été contacté par une personne à qui j'ai exposé les faits. Je lui ai ensuite demandé d'annuler cette vente forcée. Elle m'a dit avoir effectué l'annulation et lancé le remboursement des 49 €uros qui doit intervenir sous 3 jours.Je tiens à préciser que l'entretien est resté cordial, la salariée n'étant, à priori, pas responsable des agissements du service commercial.Par ailleurs, j'ajoute ce message pour confirmer que ces pratiques détestables perdurent !!!!!Que faire, sinon dire qu'il faut que nous restions vigilents et ensuite ne pas hésiter à réclamer rapidement.Cordialement. Johnn95 Message(s) : 1Inscription : 07 Septembre 2019, 17:16 Rapporter ce messageRépondre en citant par Janpoley » 18